

50^e Assemblée générale annuelle

Pour l'année 2020-2021
Procès-verbal

Date : Vendredi, 1er octobre 2021

Heure : 10 h

Lieu : **Centre culturel de Saint-Jean-de-Matha, 86, rue Archambault, Saint-Jean-de-Matha, J0K 2S0**

1- Présentation de Luce Gervais, présidente régionale et d'Édith Monette

AGA-2021-10-01-01

Caroline Majeau procède à la présentation de Luce Gervais, présidente régionale et d'Édith Monette à titre de modératrice pour l'assemblée.

Tel que prévu par la Loi, la présidence et le secrétariat d'assemblée sont assumés par la présidente et la secrétaire de FADOQ – Région Lanaudière, toutes deux étant présentes et en mesure d'assumer le rôle.

Il est dûment proposé de nommer Luce Gervais en tant que présidente d'assemblée et Caroline Majeau en tant que secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité

2- Mot de bienvenue par la présidente régionale, madame Luce Gervais

Luce Gervais, s'adresse aux membres de l'assemblée afin de souhaiter la bienvenue à tous et présente FADOQ – Région Lanaudière.

3- Mot de madame Gisèle Tassé-Goodman, présidente du Réseau FADOQ

Un message pré-enregistré de Gisèle Tassé-Goodman, présidente du Réseau FADOQ, est présenté à l'assemblée.

4- Lecture et adoption du projet d'ordre du jour du 1^{er} octobre 2021

AGA-2021-10-01-02

Luce Gervais fait la lecture du projet d'ordre du jour et demande à l'assemblée si des sujets doivent y être ajoutés.

Claudette Després, club FADOQ Lachenaie-Terrebonne, demande un point pour les cartes de membres pour les nouveaux adhérents et pour les renouvellements. Édith Monette, modératrice, fait mention que la demande est hors d'ordre du cadre et des sujets traités en assemblée et qu'il faut communiquer avec le bureau régional.

Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour est adopté tel que présenté. Adopté à l'unanimité

5- Lecture de l'avis de convocation

La présidente fait lecture de l'avis de convocation.

6- Constatation du quorum (lecture de l'article 21)

Édith Monette fait la lecture de l'article 21 des statuts et règlements : deux (2) membres individuels du club régional et un (1) membre en règle de 50% des clubs affiliés sont requis pour former le quorum de ladite assemblée. Sont présents en provenance des clubs locaux 36 personnes et 2 membres individuels du club régional. Le quorum est constaté.

7- Déclaration de l'ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 10 h 16

8- Présentation des membres de l'équipe

Caroline Majeau, directrice générale, présente l'équipe de travail présente à l'assemblée.

9- Indication de la liste des délégués

La liste des délégués se trouve dans la pochette remise à l'arrivée des membres de l'assemblée.

10-Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue le 8 juin_2021

AGA-2021-10-01-03

La secrétaire fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée du 8 juin 2021 et en vérifie la conformité auprès de l'assemblée.

La modification suivante sera apportée : le nom de la firme comptable doit se lire Pascale Charland CPA Inc.

Sur proposition dûment faite et appuyée le procès-verbal est adopté avec la modification demandée par l'assemblée. Adopté à l'unanimité

11-Présentation du rapport d'activités

Caroline Majeau présente et dépose le rapport des activités de l'année 2020-2021.

12-Présentation des états financiers du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

La firme Dominique Collin, FCPA Auditeur, DCA, COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ, INC., représentée par madame Dominique Collin, procède à la présentation des états financiers de l'année 202-2021. Des explications détaillées pour les subventions sont données sur l'admissibilité aux projets déposés et pour les conditions de remboursement aux subventions salariales.

13-Confirmation du vérificateur pour l'année 2021-2022

AGA-2021-10-01-04

La secrétaire propose à l'assemblée de demander à la firme Dominique Collin, FCPA Auditeur, DCA, COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ, INC., d'agir à titre de vérificateur financier pour l'année 2021-2022.

Sur proposition dûment faite et appuyée, la firme Dominique Collin, FCPA Auditeur, DCA, COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ, INC., est approuvée par l'assemblée comme vérificateur financier pour l'année 2021-2022. Adopté à l'unanimité

14-Dépôt du plan d'action

Caroline Majeau présente et dépose le plan d'action pour l'année 2021-2022.

15-Période de questions

Luce Gervais ouvre la période de questions.

Michel Deschênes, du club FADOQ Saint-Jean-de-Matha, suggère que les candidats élus, après les élections, puissent remercier les délégués pour la confiance qu'ils leur ont accordé. Car les candidats des collèges d'expertises, sauf ceux des clubs, ne sont pas connus pour une grande partie des délégués.

Donatien Paquette, du club FADOQ Mandeville, demande si la limite de participants imposée par le gouvernement (mesures sanitaires COVID-19) aux activités de loisirs changera car des impacts sont présents.

Réponse : Le secrétariat provincial FADOQ travaille en ce sens avec les ministères afin de faire bouger les conditions sur la limite de participants aux activités.

16-Élections des administrateurs 2021-2022

AGA-2021-10-01-05

L'assemblée procède à la nomination d'une présidence et d'un secrétariat d'élection.

Sur proposition dûment faite et appuyée, l'assemblée propose madame Édith Monette comme présidente d'élection et Justine Chartrand-Courtemanche comme secrétaire d'élection.

Deux postes sont en élection : collège communautaire, sport, loisir et culture et collège droits sociaux, gouvernance et éthique. Deux mises en candidatures conformes ont été reçues dans les délais, il s'agit de monsieur Marcel Loyer pour le collège communautaire, sport, loisir et culture et de monsieur Sylvain Vézina pour collège droits sociaux, gouvernance et éthique. Ceux-ci sont déclarés élus par acclamation.

Les membres du conseil d'administration se retirent en huis clos pour élire les dirigeants.

17-Pause (15 minutes)

18-Présentation du conseil d'administration 2021-2022

Edith Monette présente les membres du conseil d'administration et les élus aux postes de dirigeants :

Présidente :	Madame Luce Gervais
Vice-présidente :	Madame Mireille Asselin
Trésorière :	Madame Lina Mayrand
Administratrice :	Madame Lucie Bazinet
Administrateur :	Monsieur Jean-Claude Bouthillette
Administrateur :	Monsieur Sylvain Vézina
Administrateur :	Monsieur Marcel Loyer

19-Message de la présidente de la région 2021-2022

Luce Gervais, présidente régionale, remercie tous les administrateurs pour la confiance qui lui est accordée. Elle se rendra disponible au mieux de ses capacités et confirme que son implication à la FADOQ – Région Lanaudière est une de ses priorités et que le nouveau conseil d'administration est très motivé.

20-Remerciement administrateurs sortants

Luce Gervais remercie les administrateurs sortants, messieurs François W. Légaré et Robert Beauséjour.

21-Sujets divers d'information

Aucun sujet divers.

22-Mot de la fin

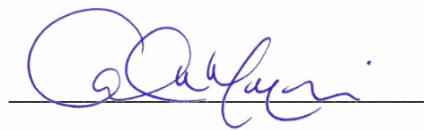
Luce Gervais tient à remercier la municipalité de Saint-Jean-de-Matha et le club FADOQ Saint-Jean-de-Matha, elle souligne le bon travail de l'équipe de travail de FADOQ – Région Lanaudière et remercie sincèrement tous les administrateur.trices.

23-Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est dûment proposé de lever la 50^e assemblée générale annuelle à 11 h 42.



Luce Gervais
Présidente



Caroline Majeau
Secrétaire corporative et directrice générale